

" Venite exultemus" à 2 voix égales et BC.

N° 7 des "Sacri concentus 2.3.4.5.7.et 8 vocum tum instrumentorum
auctoraes R.D. Lamberto PIETKIN, Collegii S.Materni
in Perillustrii Ecclesia Leodium canonico et Phonasco primario

Opus Tertium

Leodii Eburonum.Ex officine Typographicum G.H.STREEL.1668.

Dans notre Bulletin n°48 (1985); nous avons publié un "O salutaris hostia" de Lambert PIETKIN (Liège 1613-1696) pour une voix d'homme, 2 violons, basson et B.C. Le lyrisme de la partie vocale, le rôle actif des instruments font de ce beau motet, très expressif, une pièce vraiment remarquable. En présentant sommairement les "Sacri concentus" d'où il provient, je concluais:
" Les différences d'écriture et de conception de ces trente-deux motets font croire que leur composition s'étale sur une bonne vingtaine d'années. La virtuosité des chanteurs y est maintes fois mise à contribution : vocalises, courts motifs rapides d'allure instrumentale".

C'est ce dernier aspect que nous trouvons dans le "Venite" que nous donnons aujourd'hui comme supplément musical. Il est écrit pour deux voix de sopranos avec B.C., en style imitatif libre. Sa vivacité, son type d'écriture non seulement correspondent bien au sens des paroles, mais conviennent aussi fort bien à ses premiers interprètes, à n'en pas douter, dès enfants de chœur de la cathédrale.

Rappelons que ces "duodeni", entrés à la maîtrise à l'âge de dix ans, étaient sévèrement drillés tant dans le plain-chant que dans "la musique", c'est-à-dire le chant polyphonique. En outre, ils apprenaient à lire et à écrire, ainsi qu'à jargonner le latin d'église. Le Chapitre les maintenait en service jusqu'à la mue de la voix, c'est-à-dire, à cette époque, jusqu'à seize, voire dix-sept ans. Après quoi, les plus doués pouvaient poursuivre leurs études de théorie musicale et l'apprentissage d'un instrument au sein de la maîtrise, parallèlement à des études générales au Collège des Pères Jésuites; le tout grâce à un système de bourses fondées par les chanoines et, plus tard, par la collation d'un bénéfice ecclésiastique. En échange de quoi ils continuaient à apporter leur concours aux offices des dimanches et jours de fêtes.

On remarquera, dans ce "Venite", l'évidente prédilection de Lambert PIETKIN pour les frottements de secondes aux cadences, les nombreux passages à la tierce, très italiens, comme aussi la vocalisation des syllabes sur deux notes. La virtuosité de bon aloi qui parcourt ce motet le rend fort agréable à chanter. Sa vivacité et son allégresse juvénile ont sans doute fait son succès; aussi le compositeur a-t-il prit soin - mesures 20 à 35 - d'aménager le texte de façon à l'adapter à la fête de n'importe quel saint ou sainte.

Ajoutons que ce motet pourrait très bien être exécuté par une voix et un instrument (un cornet, à l'époque), voire même par deux instruments.

José QUITIN